

Québec français



Nouvelles brèves

Numéro 22, mai 1976

URI : <https://id.erudit.org/iderudit/56748ac>

[Aller au sommaire du numéro](#)

Éditeur(s)

Les Publications Québec français

ISSN

0316-2052 (imprimé)

1923-5119 (numérique)

[Découvrir la revue](#)

Citer ce document

(1976). Nouvelles brèves. *Québec français*, (22), 2–3.

L'enseignement de l'orthographe dans le programme-cadre de français au secondaire

Le comité chargé d'étudier un document de travail portant sur la place de l'enseignement de l'orthographe dans le programme-cadre de français au secondaire était composé de Joseph Lenoir, Cécilia Létourneau, Maryse Pallascio et Paul-Yvon Proulx pour l'A.Q.P.F. ainsi que de Ronald Trudeau, représentant la DGEES.

L'A.Q.P.F., tout en se déclarant d'accord avec la majorité des idées soutenues dans le document étudié, l'a rejeté, tel que rédigé, et en a demandé une refonte totale avant sa diffusion.

Dans son rapport, déposé le 16 janvier, le comité a tenu à souligner que l'ensemble des règles régissant le code orthographique ne peut être maîtrisé par la majorité de la population étudiante, que l'enseignement de l'orthographe doit être simplifié et qu'il ne doit conserver qu'une place relative dans l'enseignement du français langue maternelle.

Cependant, ce comité demande que le Ministère de l'Éducation assure un enseignement sérieux des bases de l'orthographe « par l'utilisation de moyens appropriés, basés sur une pédagogie moderne et sur des techniques scientifiques ».

Le comité a aussi recommandé au Ministère de l'Éducation de mettre à la disposition de la population scolaire un code grammatical simplifié, de prendre toutes les dispositions nécessaires pour fournir aux professeurs et aux étudiants des outils modernes d'enseignement de l'orthographe et de permettre aux commissions scolaires de fournir gratuitement aux élèves les cahiers réclamés par les professeurs.

L'enseignement du français au secteur professionnel

Raynald Trottier, ADP, représentant la DGEES, et Joseph Lenoir, Donia Loignon, Michel Ménard et Chantal Tellier pour l'A.Q.P.F., ont étudié un document de travail intitulé *L'Enseignement du français*

au secteur professionnel.

Le comité a fait plusieurs suggestions pour améliorer le contenu et la présentation de ce document qui est un outil de travail précieux pour les professeurs. Tout en orientant l'enseignement du français au secteur professionnel, il présente des exemples d'activités simples, très concrètes et d'utilité immédiate.

Il faut aussi souligner l'utilité de la première partie de ce document où la clientèle visée est bien définie. Elle éclaire le professeur sur les caractéristiques particulières des élèves du secteur professionnel et propose une méthodologie qui leur est appropriée.

Cependant, le comité tient à faire remarquer « que ce document ne prendra sa pleine valeur que si les professeurs sont soutenus par une structure d'animation constante, bénéficient de conditions de travail appropriées et disposent du matériel didactique nécessaire. »

Le comité demande aussi « qu'il n'y ait pas d'examen unique pour les élèves du professionnel court ».

Enfin, il recommande « que le nombre d'élèves par groupe ne dépasse pas 15 au professionnel court » et que le Ministère de l'Éducation se préoccupe de la qualité et de la stabilité du personnel enseignant affecté au professionnel court.

Le comité a conclu son rapport en disant que *L'enseignement du français au secteur professionnel* marque un progrès énorme en ce qui concerne l'approche des élèves du professionnel court. « Ce document (...) pourrait d'ailleurs servir de base pour l'enseignement du français aux élèves de la voie allégée, tant au niveau des notions à faire acquérir que de la méthodologie à utiliser. »

Les problèmes relatifs aux ateliers de français au niveau secondaire

L'étude des problèmes relatifs aux ateliers de français au niveau secondaire est très avancée. Le comité chargé de ce travail peut déjà se prononcer en faveur de ces ateliers.

Son rapport, qui devrait être déposé en mai, analysera les effets produits par les ateliers de français, s'efforcera de dégager les principales conditions nécessaires à leur bon fonctionnement et se penchera sur les critiques les plus fréquentes qui leur sont adressées.

Ce comité, qui a commencé ses travaux en février, est composé de Pierre Campagna, Luc Jourdenais, André Lavallée, Joseph Lenoir et Denis Mouton pour l'A.Q.P.F. ainsi que de Bernard Bettens, ADP, représentant la DGEES.

La place de l'enseignement de la grammaire dans l'enseignement du français au deuxième cycle de l'élémentaire

La section de Montréal a confié à sa vice-présidente, Mme Claudette Barbera, la tâche de mettre sur pied l'un des comités qui doit produire un rapport sur « la place de l'enseignement de la grammaire dans l'enseignement du français au deuxième cycle de l'élémentaire ».

M. Louis Gilbert, conseiller pédagogique à la Commission scolaire des Laurentides, a accepté de participer aux travaux de ce comité, qui entend collaborer avec le comité formé dans la région de Québec, tout en consultant plusieurs enseignants de la région de Montréal ainsi que MM. Jean-Guy Milot et Gilles Primeau qui ont déjà entrepris des recherches sur cette question.

À la section de Québec, le comité chargé de ce projet a été confié au BREF, organisme qui regroupe les conseillers pédagogiques en français à l'élémentaire dans la région. Le comité est formé par Clermont Boivin (A.D.P.), Monique Carreau (C.S. Montcalm), Robert Chevrette (C.S. Ancienne-Lorette), André Gignac (C.S. Laure-Conan) et Christian Vandendorpe (C.S. Jeune-Lorette).

Dans un premier temps, le comité s'est donné pour tâche de recenser et de passer au crible les postulats habituels qui fondent l'enseignement de la grammaire.

Le prochain numéro de la revue vous soumettra les pistes explorées et vous serez invités à communiquer vos réactions. Préparez-vous!

Journées de Sèvres

Continuant une tradition qui a fait ses preuves, la Fédération internationale des professeurs de français organise, les 25 et 26 juin prochain, des journées d'étude qui permettront à des professeurs de français de diverses nationalités de se retrouver pour un premier travail de réflexion en commun orienté vers la préparation de son 4^e congrès. Ces journées constitueront une sorte de banc d'essai des thèmes du congrès, destiné à apporter à la réunion du Bureau — qui se tiendra les 28, 29 et 30 juin — des éléments pour le choix définitif de ce qui sera la grille des activités de la Fédération jusqu'en 1978.

L'AQPF souhaite vivement recevoir des professeurs de la base des recommandations, commentaires et suggestions en vue du choix de ces thèmes. Il va sans dire que tout professeur se trouvant dans la région parisienne à ces dates est invité à participer aux Journées de Sèvres. Le Centre International d'Études Pédagogiques dispose de quelques possibilités d'hébergement. Les intéressés sont priés d'entrer en contact avec nous au plus tôt. Le programme leur sera envoyé ultérieurement.

Recherchées

Si vous connaissez l'une des personnes suivantes:

- Lucie Larue
- Denise Saint-Onge
- Denise Soumis

qui ont donné une adresse incomplète en versant leur cotisation à l'A.Q.P.F. lors du congrès d'octobre 1975 à Montréal, voudriez-vous lui demander de communiquer avec Joseph Lenoir, 8120, rue D'Aunis, Saint-Léonard, HIR 2M8. Nous pourrions alors leur faire parvenir la revue *Québec français*.

Nous vous remercions pour votre collaboration.

P.P.M.F.

Au cours de sa réunion des 2 et 3 avril dernier, le conseil d'administration de l'A.Q.P.F. a étudié le rapport produit par le comité d'étude sur le P.P.M.F. (voir *Québec français*, n° 21).

Ce rapport a été accepté à l'unanimité. Le président doit entreprendre les démarches nécessaires pour faire connaître et appliquer les principales recommandations du comité.

Le M.E.Q. tranche dans l'animation pédagogique en français

(communiqué)

Le M.E.Q. vient de supprimer tous les agents de développement pédagogique du secondaire et il a modifié le mandat de ceux de l'élémentaire.

Cette décision, selon les A.D.P., est en contradiction avec les propos tenus en janvier par les sous-ministres Martin et Halley. Elle compromet sérieusement le plan du secteur du français. En effet, entre septembre 75 et avril 76, les différents agents de développement avaient réalisé la première phase d'un plan triennal visant à:

- préciser les objectifs des programmes de français aux différents paliers du système scolaire;
- préciser l'enseignement de l'orthographe, de la grammaire et de la littérature ainsi que le rôle de l'évaluation;
- accroître la cohérence entre les programmes et le matériel pédagogique;
- accroître la compétence des conseillers pédagogiques et des professeurs, et préciser le rôle des différents agents de formation.

Ce plan triennal devait se réaliser en étroite collaboration avec le milieu afin de garantir les changements visés, contrairement à ce qui s'est passé en 1969.

Les A.D.P. du secteur de l'enseignement du français considèrent que les modifications décidées par le M.E.Q. compromettent sérieusement le développement pédagogique et enlèvent au milieu la possibilité de participer à l'élaboration des programmes.

Colloque de la section de Québec

La section de Québec a tenu, les 19 et 20 mars, son colloque annuel dont le thème était LITTÉRATURE ET ENSEIGNEMENT DE LA LITTÉRATURE. Placé sous la présidence d'honneur du doyen Jean-Claude Cadieux de la F.S.E. de l'Univ. Laval, que le président de la section, M. Gilles Lemire, a présenté à l'assemblée et qui a prononcé l'allocution d'ouverture, le colloque a débuté le vendredi soir par une rencontre avec Marie-Claire Blais qu'un auditoire de plus de deux cents (200) personnes a pu entendre et interroger pendant plus d'une heure. La matinée du samedi 20 mars a permis à plus de cent (100) membres de participer à une dizaine d'ateliers sur l'enseignement de la littérature à tous les niveaux; les rapports de ces ateliers, qui ont été lus à l'assemblée générale de l'après-midi, montrent que l'on a apprécié le caractère pratique des thèmes et des sujets de discussion préparés par les animateurs. Après le dîner, l'assemblée générale a entendu les rapports du président et des autres membres de l'Exécutif, puis elle a procédé à l'élection du Bureau de direction pour l'année 76-77. Jean-Claude Gagnon (Dép. de didactique, F.S.E., Univ. Laval) a été élu président; René Jobin et Pierre Marcotte, vice-présidents; Madeleine Ricard, trésorière. Représentants de niveaux: Myriam Pelletier (collégial) et Jacques Fournier (secondaire). Les postes vacants seront comblés incessamment.

Lancement de l'Anthologie didactique

Le 17 mars dernier, avait lieu à Paris un événement d'une portée considérable. La Fédération internationale des professeurs de français (FIPF) lançait officiellement sa première anthologie didactique intitulée *Littératures de langue française hors de France*. Nous invitons les professeurs de littérature et toutes les personnes désireuses d'approfondir leur culture de la lire, de l'utiliser et de la diffuser le plus largement possible. On trouvera, dans les nouveautés, un compte rendu de cet ouvrage.